

## FS SSCT du 6 novembre 2025



### Présents :

- Administration : Mme Pierre IA-DASEN, M Guiguet Secrétaire général, M Naudin Médecin de prévention, Mme Petitjean, Assistante sociale des personnels, Mme Ravné Conseillère de Prévention Départementale.
- Elus : FSU, SE UNSA, FNEC-FP-FO, CGT Educ, SGEN-CFDT

Dans une déclaration liminaire la **FSU et l'ensemble des organisations syndicales ont souhaité rappeler les difficultés d'exercices de nombreux personnels dans le département, que ce soit en raison des carences d'organisation, des incertitudes de la carte scolaire, de la gestion des élèves violents, etc.**

**Les élus de la FSU restent mobilisés pour faire remonter à l'administration, à notre employeur, toutes les difficultés rencontrées dans l'exercice de nos métiers.**

Des visites d'établissement et des groupes de travail se tiendront dans l'année pour poursuivre la réflexion sur les thématiques de santé et sécurité, au travers des questions des RPS, de suivi des DUER, des températures extrêmes dans les locaux scolaires (chaleur ou froid).

L'administration nous a indiqué que les Assistants de Prévention de Circonscription (1<sup>er</sup> degré) ont bénéficié de formation sur les RPS

Les membres de la Formation Spécialisée FSU ont porté, avec les autres organisations syndicales, 4 avis sur les thématiques suivantes :

- les aménagements liés à des RQTH non mis en place → La FSU demande que les préconisations soient respectées. **L'argument du manque de budget du Rectorat est inacceptable !**
- Les **situations liées à des élèves violents** requièrent un temps de traitement qui va bien au-delà des obligations de service des enseignants du 1<sup>er</sup> degré, ce qui n'est pas normal.
- Le **manque d'APE** dans les établissements du 2<sup>nd</sup> degré ne permet pas une vraie politique de prévention des risques. → La FSU demande des chiffres pour faire un état des lieux précis et rappelle à l'administration ses obligations en la matière.
- Les **températures extrêmes doivent être prises en compte** pour permettre des conditions de travail correctes pour les personnels.

Nous restons engagés dans la défense de vos droits, de votre santé, votre sécurité et vos conditions de travail.

